Province de Québec Municipalité de Bristol 7 juillet, 2014

À une séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l’Hôtel de ville le 7 juillet 2014, à 20h00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Phillip Holmes, Tyler Sally, Colette O’Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

**(14-07-94)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que le procès verbal de la séance du 2 juin soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-95)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d’adopter l’ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-96)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley d’accepter l’offre de service émise par Nortrax pour l’achat d’une Niveleuse John Deere 772G, 2014 au coût de 305,844.00$ plus taxes, moins la somme de 42,000.00$ plus taxes pour l’échange d’une Niveleuse Champion 740, 2000. La municipalité donnera comme mise de fond, un montant de 100,000.00$ plus taxes sur le contrat de location avec option d’achat. La balance du montant de 163,844.00$ sera financée par Services Financiers Rexcap et la banque HSBC du Canada agissant comme locateur de l’équipement, sur une période de 36 mois, avec taux d’intérêt fixe de 3.90%. Le versement mensuel sera de 4,830.02$ plus taxes avec un rachat au montant de 1$. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-97)** Il est proposé par le Conseiller Graham d’appuyer les efforts du Conseil municipal de L’Isle-Aux-Allumettes pour le développement d’une cour municipale dans la MRC de Pontiac. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-98)** Il est proposé par le Conseiller Sally d’accepter la dérogation mineure soumise par Jason Gauthier de combiner ses 4 lots identifiés comme 8 Grantham. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-99)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de refuser la dérogation mineure soumise par George Bonavia pour sa propriété située au 5 Blacklock car il a été avisé des règlements concernant les marges de recul avant la construction. Adoptée avec division. 5 en faveur et 1 contre. Le Conseiller Holmes enregistre sa dissidence. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-100)** **Adoption du Plan d’aménagement du parc du Sault-des-Chats et de l’Étude de marché du parc du Sault-des-Chats de Pontiac**

CONSIDÉRANT QUE le Plan d’aménagement du parc du Sault-des-Chats de Pontiac a été complété et déposé par la firme Conception Plein air au Comité de gestion du parc du Sault-des-Chats en mars 2014;

CONSIDÉRANT QUE l’Étude de marché du parc du Sault-des-Chats de Pontiac a été complétée et déposée par la firme Horizon Multiressource au Comité de gestion du parc du Sault-des-Chats en avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de gestion du parc du Sault-des-Chats de Pontiac tenu le 13 juin 2014 recommande l’adoption du Plan de développement du parc du Sault-des-Chats et l’Étude de marché du parc du Sault-des-Chats par les municipalités de Bristol et de Pontiac et aux MRC de Pontiac et des Collines-de-l’Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bristol est partie prenante du Comité de gestion du parc du Sault-des-Chats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bristol a été consultée sur lesdits documents le 9 juin 2014;

Il est proposé par le Conseiller Graham et appuyé par le Conseiller Holmes d’adopter le Plan de développement du parc du Sault-des-Chats et l’Étude du marché du parc du Sault-des-Chats tels que déposés. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-101) Appui au projet de parc régional du Sault-des-Chats de Pontiac**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bristol a adopté le Plan d’aménagement du parc du Sault-des-Chats du Pontiac et l’Étude de marché du parc du Sault-des-Chats le 7 juillet 2014 par voie de la résolution 14-07-100;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion du parc du Sault-des-Chats est en cours d’élaboration par la firme Horizon Multiressource;

CONSDÉRANT QUE le Plan d’aménagement et de gestion est requis par le Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) pour obtenir le statut de parc régional;

CONSIDÉRANT QUE le projet de parc régional du Sault-des-Chats requiert l’appui des municipalités impliquées pour l’obtention du statut de parc régional de la part du MAMOT et pour obtenir des appuis aux plans provinciaux et fédéraux;

Il est proposé par le Conseiller Graham et appuyé par la Conseillère Kilgour d’appuyer le projet de Parc régional du Sault-des-Chats de Pontiac. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-102)** Il est proposé par le Conseiller Graham de mandater WSP de préparer les documents de soumission pour le pavage d’une section du chemin d’Aylmer de 1 Kmprès de la Route 148. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-103)** Il est proposé par le Conseiller Graham de demander à WSP de procéder avec les documents de soumission pour l’amélioration du prochain Km de la section du chemin d’Aylmer concernant les ponceaux et les infrastructures. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-104)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de communiquer avec le CN concernant les réparations nécessaires pour le passage à niveau situé sur le chemin Second Line. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-105)** Il est proposé par le Conseiller Drummond et appuyé par le Conseiller Holmes que le comité des élections ait le mandat suivant:

D’améliorer le taux de participation aux élections municipales à Bristol par:

A) Obtenir une compréhension et faire des recommandations au Conseil afin d’améliorer les procédures électorales;

B) Faire des recommandations au Conseil municipal pour améliorer les communications avec les électeurs;

C) Examiner et recommander les procédures au Conseil pour implanter un système pour le courrier concernant les élections. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-106)** Il est proposé par le Conseiller Graham de nominer Logs End pour le Prix d’excellence d’entreprise et que nous contributions un montant de 150.00$ pour l’évènement pour le montant des billets et le certificat encadré. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-107)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de procéder avec l’achat d’un amplificateur de cellulaire comme l’estimation de Jericom Inc. Pour un montant de 574.86$, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-108)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de mandater Tom Orr Cartage Construction pour procéder avec la collecte sélective de recyclage au site de transfert situé au 9 chemin Birch qui entrera en vigueur le 1er août 2014. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-109)** Il est proposé par le Conseiller Sally de communiqué avec Hydro-Québec concernant le prix pour l’installation d’un lampadaire sur le chemin Fifth Line pour une boîte aux lettres communautaire. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu’il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Christina Peck, Directrice générale

**(14-07-110)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley que les factures totalisant 95 425.28$ soient payées pour le mois de juin. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-111)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d’accepter l’état financiers pour le mois de mai. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-112)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d’appuyer la NBMA pour la construction d’une remise pour kayak, l’emplacement est à déterminer par la municipalité. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-113)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d’installer des bouées dans l’eau et des panneaux le long de la plage pour dissuader les bateaux à l’ancrage à cet endroit. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-114)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d’installer un panneau d’arrêt sur le chemin Elmside à l’approche du chemin Second Line. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(14-07-115)** Il est proposé par le Conseiller Graham d’envoyer une lettre au Ministère des Transports concernant les réparations nécessaires et les modernisations de la Route 148 concernant les infrastructures. Adoptée unanimement.

**(14-07-116)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley de lever la séance. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Maire Brent Orr Directrice générale Christina Peck